

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 53 (1982)

**Heft:** 8: Avance et recouvrement des pensions alimentaires

**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique économique

## Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juillet 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice juillet 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	juin 1982	juillet 1981
Total . . . . .	207,3 <sup>a</sup>	123,0	0,4	6,0
Alimentation . . . . .	●	139,7	1,7	8,5
Boissons et tabacs . . . . .	●	118,6	0 <sup>b</sup>	5,9
Habillement . . . . .	●	114,3	0 <sup>b</sup>	4,1
Loyer du logement . . . . .	●	117,1	0 <sup>b</sup>	10,7
Chauffage et éclairage . . . . .	●	163,5	- 1,2	1,4
Aménagement et entretien du logement . . . . .	●	115,3	0 <sup>b</sup>	4,8
Transports et communications . . . . .	●	114,4	0,3	1,4
Santé et soins personnels . . . . .	●	120,8	0,3	6,2
Instruction et loisirs . . . . .	●	116,5	0 <sup>b</sup>	4,4

<sup>a</sup> Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

<sup>b</sup> N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

## Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en août 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice août 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	juillet 1982	août 1981
Total . . . . .	208,9 <sup>a</sup>	123,9	0,8	5,2
Alimentation . . . . .	●	140,7	0,8	7,1
Boissons et tabacs . . . . .	●	120,2	1,4	5,2
Habillement . . . . .	●	114,3	0 <sup>b</sup>	4,1
Loyer du logement . . . . .	●	117,1	0 <sup>b</sup>	10,7
Chauffage et éclairage . . . . .	●	166,2	1,7	- 2,8
Aménagement et entretien du logement . . . . .	●	115,3	0 <sup>b</sup>	4,8
Transports et communications . . . . .	●	114,4	- 0,0	0,5
Santé et soins personnels . . . . .	●	120,8	0 <sup>b</sup>	6,2
Instruction et loisirs . . . . .	●	120,2	3,2	4,1

<sup>a</sup> Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

<sup>b</sup> N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

# Chronique économique

## L'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1982

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a progressé de 0,4% en septembre 1982 par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 124,4 points qui dépasse de 5,5% celui de 117,9 points enregistré en septembre de l'année dernière. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La progression de 0,4% que l'indice suisse des prix à la consommation a connue en septembre 1982 s'explique

essentiellement par la hausse de l'indice du groupe **chauffage et éclairage** (+4,2%), imputable à de nouvelles augmentations de prix pour le mazout, et par celle de l'indice du groupe **habillement** (+1,2%). De légères avances ont été marquées par les indices des groupes suivants: **aménagement et entretien du logement** (+0,5%), **santé et soins personnels** (+0,3%), **alimentation** (+0,1%) et, par suite du renchérissement de l'essence, **transports et communications** (+0,1%). Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en septembre.

Ce sont en premier lieu des prix plus élevés pour des vêtements, de la lingerie pour hommes, femmes et enfants ainsi que pour des chaussures qui ont fait monter l'indice de l'**habillement**.

### Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice septembre 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	août 1982	septembre 1981
Total . . . . .	209,7 <sup>a</sup>	124,4	0,4	5,5
Alimentation . . . . .	●	140,8	0,1	7,4
Boissons et tabacs . . . . .	●	120,2	0 <sup>b</sup>	5,2
Habillement . . . . .	●	115,7	1,2	3,9
Loyer du logement . . . . .	●	117,1	0 <sup>b</sup>	10,7
Chauffage et éclairage . . . . .	●	173,1	4,2	2,0
Aménagement et entretien du logement . . . . .	●	115,9	0,5	4,4
Transports et communications . . . . .	●	114,5	0,1	0,8
Santé et soins personnels . . . . .	●	121,1	0,3	6,0
Instruction et loisirs . . . . .	●	120,2	0 <sup>b</sup>	4,1

<sup>a</sup> Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

<sup>b</sup> N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** est principalement imputable à des tarifs plus élevés pour des réparations au logement et à des augmentations de prix pour des articles de literie, du linge de lit et de maison, des tapis, des meubles de chambre à coucher et de living-room ainsi que pour des services de nettoyage de vêtements. En revanche, on a constaté des prix en baisse pour du petit matériel de cuisine. La légère hausse de l'indice du groupe **santé et soins personnels** s'explique essentiellement par des prix plus élevés pour des travaux de coiffure et pour des articles de toilette.

En ce qui concerne l'**alimentation**, les augmentations et réductions de prix se sont presque compensées. Des hausses de prix qui se sont fait sentir sont celles

enregistrées pour diverses variétés de légumes, la viande de bœuf et de veau, le fromage et des produits laitiers frais. En revanche, on a constaté des baisses de prix, saisonnières en partie, pour des fruits ainsi que des réductions de prix pour le beurre de table (campagne de vente à des conditions avantageuses) et pour les œufs.

En raccordant à la nouvelle série de l'indice suisse des prix à la consommation l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de septembre 1982, un indice de 209,7 points.

**Office fédéral  
de l'industrie,  
des arts et métiers  
et du travail**

**Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :  
Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

**ORGANES DE L'ADIJ – Direction**

Président : Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général :  
Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel : Fr. 30.—

Prix du numéro : Fr. 4.—

Caisse : CCP 25-2086